

## Communiqué de presse

### **MMA, partenaire « Assureur Officiel » des 24 Heures du Mans jusqu'en 2035**

Le Mans, le 19 mai 2022 : Pierre Fillon, président de l'Automobile Club de l'Ouest et Éric Lécuyer, Directeur Général de MMA, ont signé le renouvellement du contrat qui lie les deux entités respectives. À l'approche de la 90<sup>e</sup> édition des 24 Heures du Mans, programmée les 11 et 12 juin prochains, MMA, société d'assurance dont le siège social est situé au Mans et l'Automobile Club de l'Ouest, créateur et organisateur de la classique mancelle, sont heureux d'annoncer le renouvellement de leur partenariat jusqu'en 2035.

En qualité de partenaire "Assureur Officiel des 24 Heures du Mans", MMA souhaite s'associer aux objectifs d'amélioration de la sécurité sur piste, notamment la prise en charge des éventuels accidentés. À cet effet, le contrat comprend la construction d'un nouveau Centre Médical Piste, qui sera livré en 2023.

#### **Création d'un centre médical de piste**

Afin d'améliorer encore la sécurité sur le circuit et prendre en charge rapidement les accidentés, un nouveau Centre Médical Piste sera installé dans le cadre de ce partenariat et assurera l'évacuation rapide des accidentés si nécessaire vers les centres hospitaliers grâce à la construction d'une hélistation.

#### **Poursuivre la démarche vers l'utilisation d'énergies propres**

En 2025, sera lancée une nouvelle catégorie introduisant des prototypes de véhicules à propulsion électrique-hydrogène à laquelle MMA, engagée dans la mobilité douce, souhaite apporter son soutien.

**Pierre Fillon, président de l'Automobile Club de l'Ouest** : *« Nous sommes très heureux de renouveler notre partenariat avec MMA, société locale au rayonnement national. Nos deux entités ont, depuis plus de cent ans, partagé une histoire commune. Il était naturel de poursuivre ce partenariat bénéfique pour l'ACO comme pour MMA. Je me réjouis également de l'implication de notre partenaire dans cette thématique cruciale qu'est la sécurité des pilotes. Le nouveau centre médical permettra de continuer à faire du Mans l'une des références mondiales en matière de sécurité. »*

**Éric Lécuyer, Directeur Général de MMA** : *« Le renouvellement de ce partenariat est pour MMA l'opportunité de renforcer notre proximité avec l'ACO sur des sujets qui nous sont chers comme la sécurité et les énergies propres. Les 24 Heures du Mans ont toujours constitué un laboratoire et une vigie. C'est donc une opportunité pour MMA d'accompagner les réflexions autant que les réalisations autour de ces sujets clés pour les Français en général et nos clients en particulier. »*

#### **À propos de MMA**

Assureur multi-spécialiste, MMA s'adresse à la fois aux entreprises, aux professionnels et aux particuliers. Spécialiste du marché des Pros, des Entreprises et de l'Affinitaire, MMA est le 2<sup>ème</sup> acteur sur ce marché. MMA assure plus de 3,1 millions de sociétaires et clients. <https://www.mma.fr/>

#### **À propos de Covéa**

Groupe d'assurance mutualiste français, Covéa est leader en dommages et responsabilité et protège un ménage sur trois grâce à ses 21 000 collaborateurs en France, engagés quotidiennement au service de plus de 11,5 millions d'assurés. Fort

de ses trois marques MAAF, MMA et GMF, Covéa est un acteur financier solide et dynamique. Le groupe Covéa est également présent à l'international. <https://www.covea.eu/fr>

### **À propos de l'Automobile Club de l'Ouest**

Fondé en 1906, l'Automobile Club de l'Ouest (ACO) est le créateur et l'organisateur d'épreuves automobiles majeures : le premier Grand Prix de l'histoire en 1906 puis des 24 Heures du Mans à partir de 1923. L'ACO est aussi organisateur et promoteur du Championnat du Monde d'Endurance de la FIA (FIA WEC) depuis 2012 et créateur de séries continentales : L'European Le Mans Series (2004) et l'Asian Le Mans Series (2013). L'ACO organise sur ses circuits du Mans les 24 Heures Motos, les 24 Heures Karting, les 24 Heures Camions, le Grand Prix de France Moto...

<https://www.lemans.org/>